

Email:editorijless@gmail.com

Volume: 5, Issue4, 2018 (Oct-Dec)

INTERNATIONAL JOURNAL OF LAW, EDUCATION, SOCIAL AND SPORTS STUDIES (IJLESS)

http://www.ijless.kypublications.com/

ISSN:2455-0418 (Print), 2394-9724 (online) 2013©KY PUBLICATIONS, INDIA

www.kypublications.com

Editor-in-Chief Dr M BOSU BABU (Education-Sports-Social Studies)

Editor-in-Chief DONIPATI BABJI (Law)

©KY PUBLICATIONS

International Journal of Law, Education, Social and Sports Studies (IJLESS)

Volume: 5, Issue 4, 2018

ISSN: 2455-0418 (Print), 2394-9724 (online)

Research Article

INADAPTATIONS PSYCHOSOCIALES ET DEVIANCES CHEZ DES ENFANTS EN INSTITUTION: LE CAS DE L'ORPHELINAT DE GARCONS DE BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE)

English Title: PSYCHOSOCIAL INHIBITION AND DEVIANCES AMONG CHILDREN IN INSTITUTIONS: THE CASE OF THE ORCHELINATE OF BOYS OF BINGERVILLE (COTE D'IVOIRE)

Dr AGBADOU Nakpon Joceline-Boli

Enseignante Chercheure, Socio-Criminologue, UFR Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan-Cocody Jocelineboli2013@gmail.com



ABSTRACT

Palliative to erase the parental absence, the orphanage of boys of Bingerville, welcomes orphans of father or mother or both at the same time, as well as other types of children in distress. But, these children develop psychosocial maladjustments and commit deviations in this institution. This research aims to describe the manifestations of psychosocial maladjustments and deviances and to analyze their explanatory factors. To achieve these goals, the literature search, questionnaire, observation and interview were used as research methods for staff and residents for a month and a half. The data processing was done through content analysis in order to better understand and analyze the meanings and meanings of the different speeches of the respondents. This qualitative study shows that psychosocial maladjustments in children and deviance by residents are linked to their imprisonment as prisonerization and family dysfunction. Also, in its dynamics, the staff of the orphanage suggests a close collaboration with the families, in order to fully play its role of suitable parental substitute, so as to provide a better living for the residents.

Key words: orphaned children, institutional care, psychosocial maladjustment, deviance, family.

Résumé

Palliatif pour se substituer à l'absence parentale, l'orphelinat de garçons de Bingerville, accueille des orphelins de père ou mère ou les deux à la fois, ainsi que d'autres types d'enfants en détresse. Mais, ces enfants développent des inadaptations psychosociales et commettent des déviances dans cette institution. Cette recherche a pour objectifs de décrire les manifestations des inadaptations psychosociales et des déviances et d'analyser leurs facteurs explicatifs. Pour atteindre ces objectifs, la recherche documentaire, le questionnaire, l'observation et l'entretien ont servi de méthodes de recherche auprès du personnel et des pensionnaires pendant un mois et demi. Le traitement des données, s'est fait par l'analyse de contenu afin de pouvoir mieux cerner et analyser les sens et significations des différents discours des enquêtés. Cette étude de type qualitatif, montre que les inadaptations psychosociales chez les enfants et les déviances commises par des pensionnaires sont

liées à leur enfermement vécu comme prisonniérisation et aux dysfonctionnements familiaux. Aussi, dans cette dynamique, le personnel de l'orphelinat suggère-t-elle une étroite collaboration avec les familles, afin de pouvoir pleinement jouer son rôle de substitut adéquat parental, de sorte à procurer un mieux-être aux pensionnaires.

Mots clés : enfants orphelins, prise en charge institutionnelle, inadaptation psychosociale, déviances, famille.

I- INTRODUCTION : quelques repères théoriques

La Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant fait de tout enfant « un sujet de droits » relativement aux juridictions nationales, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux (....) (CIDE, 1989). Mais, la volonté manifeste d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant en détresse, notamment et de le protéger semble davantage se traduire par des œuvres de bienfaisance et de charité inscrits dans des projets humanitaires ; un enfant en détresse pouvant se définir dans une situation de manque dramatique de moyens matériels et de sentiments de délaissement, de solitude, d'angoisse, d'impuissance (Dictionnaire de la langue française, 1995). En fait, il s'agit d'une détresse psychologique, qui peut en outre être appréhendée comme étant essentiellement un état de mal être dans le monde, une souffrance interne et une souffrance de l'individu. Cette définition peut ainsi se rapporter aux différentes situations des enfants de la rue et dans la rue (Pirot, 2004), aux enfants abandonnés .Il peut également s'agir des enfants vulnérables du fait du VIH sida et des enfants orphelins du sida ayant perdu, soit leur père, soit leur mère, soit les deux (UNICEF, 2005) et qui temporairement ou définitivement privés de leur milieu familial, ou qui dans leur propre intérêt ne peuvent être laissés dans ce milieu. Les enfants orphelins ainsi identifiés, comme sans père ou mère ou les deux à la fois, nécessitent de fait une protection et une aide spéciale de l'Etat, notamment une protection de remplacement conforme à leur législation nationale selon la même Convention Internationale. Cette protection de remplacement peut avoir la forme du placement dans une famille (...), dans un établissement pour enfants appropriés. A ce propos, il convient de rappeler que le projet d'éduquer des enfants dans des institutions de type familial réalisé à grande échelle à notre époque, ne date pas d'aujourd'hui. Il s'inscrit en effet, dans un projet plus vaste, qui à la suite de l'assistance portée aux personnes les plus vulnérables à l'époque du moyen âge a vu l'édification des premiers « Hôtel-Dieu » destinés à accueillir les infirmes confondus avec tous les pauvres, les miséreux de la société et particulièrement les enfants dont la problématique de l'éducation fut placée au-devant de la scène. Cette politique publique du handicap, qui englobe adultes et enfants, se poursuit depuis lors sous d'autres aspects et la prise en charge de l'enfance en difficulté est une préoccupation aujourd'hui à l'échelle mondiale.

Dans les pays développés, en France, un bref historique révèle la création en 1945 de la loi relative à l'aide sociale à l'enfance et l'adoption du terme « aide sociale », qui suscita en 1953 puis en 2008, l'adoption de différentes situations susceptibles d'orienter la prise en charge des enfants en difficulté et des pistes de recherche face à la crise des orphelins (Debilly, 2012). Dans cette perspective, la mise en œuvre de stratégies a favorisé la prolifération d'orphelinats dans le monde et en Côte d'Ivoire ; à titre d'exemple, l'orphelinat de Garçons de Bingerville, objet de notre étude. Etablissement public à caractère social, placé sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, l'orphelinat de Garçons de Bingerville existe en effet, depuis le 23 novembre 1953 sous l'appellation d'Orphelinat National de Côte d'Ivoire et devint en 1972, avec la création d'un orphelinat de filles à Grand-Bassam, « Orphelinat de Garçons de Bingerville ». La mission de cette institution est d'assurer la protection, le bien-être et l'instruction des enfants, c'est-à-dire leur assurer une prise en charge éducative, psychosociale, sanitaire, nutritionnelle et scolaire (Prospectus Bingerville, 2016-2017). Toutefois, les pensionnaires n'arrivent pas tous à s'accommoder à

la vie de ladite institution, où ils commettent en outre des déviances, que nous essayerons de comprendre tout au long de ce travail. Mais à mis-parcours, il convient de s'intéresser au concept d'adaptation, qui pourrait certainement aider à comprendre ce désordre comportementale et élucider celui d'inadaptation.

Objet de divers travaux, l'adaptation se définit comme un état de relation harmonieuse avec le milieu dans lequel l'individu peut satisfaire la plupart de ses besoins et répondre aux demandes de ce milieu, (Le grand Robert, 1998). En psychologie, c'est un processus qui entoure l'incessante interaction entre l'homme et le monde en mouvement dans lequel il évolue. Il s'agit d'une dynamique complexe, qui articule différentes actions du sujet et divers développements permettant l'émergence de perspectives de transformation (Jakubowicz, 2002). Ce concept (adaptation) existe plutôt sous le vocable d'adaptation sociale en sociologie et vise de ce fait, les changements chez l'individu, à l'origine du développement des aptitudes à s'intégrer et à acquérir un sentiment d'appartenance à un groupe (Boudon, 2002). Ainsi, l'adaptation sociale et l'adaptation culturelle retrouvent des points communs à travers l'inadaptation et l'adaptation psychologique et s'inscrivent dans le cadre des concepts d'intégration sociale et de socialisation. Le concept d'adaptation sociale va donc de pair avec celui d'intégration sociale, l'adaptation décrivant les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à appartenir à un groupe ; l'intégration, ceux par lesquels le groupe admet un nouveau membre. L'adaptation insiste ainsi sur les changements chez l'individu, qui sont la condition de l'intégration, ce dernier requérant qu'un individu ait intériorisé et intégré les modèles, les valeurs et les symboles du milieu à la structure de sa personnalité pour y communiquer et évoluer avec facilité. Deux conditions sont nécessaires pour comprendre comment un individu s'adapte socialement à son milieu. Il importe d'une part que les opinions et les attitudes de l'individu ne soient pas en contradiction avec les opinions et les attitudes lui permettant de confirmer son appartenance à un milieu social donné, et il est nécessaire que les opinions et les attitudes véhiculées dans ce milieu ne viennent pas contredire les attitudes profondes de l'individu, remettant en cause un système de valeurs lié à sa personnalité (Boudon, 2002). L'adaptation sociale se réalise donc d'après une dynamique réflexive de « transconstruction » où vont s'ajuster les valeurs de l'individu et les valeurs du milieu (Taché, 2003).

Dans ce travail, l'adaptation est appliquée au contexte d'une institution de prise en charge comme l'orphelinat de garçons de Bingerville. Cette adaptation n'est certainement pas effective, face aux valeurs et règles qui régissent la vie de cet établissement. Il semble que l'enfermement, le dépaysement et la confrontation avec un milieu socioculturel différent des leurs, sont autant de modifications qui viennent rompre avec les habitudes des enfants et qui favoriseraient les inadaptations et déviances.

Le problème qui se pose est de savoir comment des enfants en institution développent des inadaptations psychosociales et des déviances? Afin de répondre à cette question, cette étude poursuit deux objectifs : Décrire les inadaptations psychosociales et déviances chez des pensionnaires et développer les facteurs explicatifs de ces inadaptations et déviances. Deux hypothèses sont formulées à cet effet :

Hypothèse1 : l'enfermement à l'orphelinat vécu comme prisonniérisation favorise les inadaptations psychosociales et les déviances chez des pensionnaires.

Hypothèse2 : Les dysfonctionnements familiaux participent aux inadaptations psychosociales et déviances développées par des pensionnaires.

La théorie de la vulnérabilité et de la tension contribue à la compréhension de cette étude.

La théorie de la vulnérabilité et de la tension dont les tenants sont Garcia De Araùjo et al. (2013) renvoie à la notion de la fragilité physique et/ou psychologique. La vulnérabilité dans un sens plus générique, peut se comprendre comme une situation de fragilité personnelle, psychique, sociale

et identitaire, marquée par un sentiment de détresse, une faible estime de soi et une dépendance susceptible d'entraîner des souffrances. Selon ces auteurs, la vulnérabilité des détenus en milieu carcéral concourt à la dépersonnalisation et à la précarité affective chez plusieurs détenus. Dans le cadre de cette étude, cette théorie permet de comprendre l'impact des conditions dans lesquelles les enfants vivent dans l'orphelinat de Garçon de Bingerville. Elle met ainsi en exergue l'état de précarité économique et sociale des pensionnaires et leur exposition au vol et à la violence ou aux agressions de tout genre dans cette institution, mais aussi dans le milieu familial où ils ont antérieurement vécu. Ce qui les rend de plus en plus vulnérables.

Le choix de la théorie de la tension psychique peut s'expliquer par le fait que les tenants de cette théorie tels Agnew (2009), Blevins, Listwan, Cullen et celui-ci convoquent plusieurs facteurs issus de l'individu mais aussi de l'environnement dans lequel il se développe. En rapport avec le milieu carcéral, ce modèle théorique notamment celui de coping (Johnson, 2002) postule que les méconduites des détenus seraient la conséquence de faibles ressources d'adaptation.

Aussi, les déviances chez les pensionnaires ne sont-ils pas le seul fait de l'orphelinat et de la famille en termes de milieu de vie. Il faut également s'en tenir à l'incapacité de ces pensionnaires déviants à s'adapter à ces différents environnements ou à développer des résiliences.

II- METHODOLOGIE

2.1- Sites et participants.

L'investigation s'est déroulée à l'orphelinat de Garçons de Bingerville. Il est situé au quartier agriculture de la ville de Bingerville et accueille des enfants orphelins complets, des orphelins de père ou de mère et autres cas sociaux sans handicap physique, mental ou sensorimotrice, âgés de 5 à 15 ans. L'investigation a duré un mois et 10 jours pendant les jours ouvrables afin de vérifier l'effectivité de la présence des orphelins dans cette institution; ces enfants y étant également scolarisés. Au vu de la nature qualitative de cette étude, l'échantillonnage est basé sur un choix raisonné de la population cible. L'échantillon de l'enquête estimé à quatre-vingt-un (82) individus, se repartis comme suit : soixante dix (70) pensionnaires, deux (02) éducateurs spécialisés, deux (02) inspecteurs d'éducation spécialisée que les enfants appellent affectueusement « papa ou maman » deux (02) assistants sociaux, trois (03) instituteurs, le directeur de l'orphelinat (01), le chef du personnel (01) et son adjoint (1).

2.2-Collecte des informations

Le protocole de recherche a porté sur l'étude documentaire qui a permis de faire la recension des écrits relatifs à notre thématique. Nous avons également eu recours au dossier d'observation et de suivi des pensionnaires interrogés, grâce au chef d'établissement qui en a donné l'ordre aux membres et de la cellule de prise en charge. Le questionnaire a permis au Directeur de s'exprimer librement sur le fonctionnement général de l'orphelinat et de relever les difficultés relatives à ce fonctionnement et au vécu des enfants. De même, un entretien semi-directif composé de questions ouvertes et fermées relatives au vécu (antérieur et actuel) des pensionnaires, des relations avec les autres pensionnaires et les familles, a été réalisé avec les pensionnaires et le personnel de la cellule de prise en charge. Le recours à l'observation directe a permis d'apprécier de visu les réalités du terrain. Il faut préciser que dans cette recherche, nous avons utilisé les initiales des noms et prénoms des pensionnaires pour garder l'anonymat.

2.3-Analyse des données

Pour analyser les données recueillies, nous avons opté pour l'analyse de contenu afin de pouvoir ressortir les sens des discours et des réponses enregistrées. L'approche qualitative a été retenue. Elle a mis l'accent sur le vécu des sujets qui vivent l'expérience de l'orphelinat.

III - RESULTATS

Les résultats portent sur trois points : les manifestations des inadaptations psychosociales et des déviances et les facteurs explicatifs qui peuvent les rendre intelligibles

3.1- Manifestations des inadaptations psychosociales

Tableau (1): Inadaptations psychosociales chez les pensionnaires selon de l'orphelinat de Garçons de Bingerville pour la période 2016-2017

INADAPTATIONS PSYCHOSOCIALES	N	%
Troubles de comportements et/ou affectifs+inhibition (manque d'hygiène, nervosité, craintif, vol, agressivité de tout genre, perversité	70	32,41
Difficulté d'intégration sociale (fugue, démotivation, indiscipline)	27	12,5
Instabilité psychomotrice (hyperactif, distraction, agitation	38	17,59
Difficultés scolaires et intellectuelles lecture, écriture, mathématique	81	37,5
Total	216	100

Le tableau montre que 37,5% des pensionnaires de l'orphelinat de Garçons de Bingerville ont des difficultés scolaires et intellectuelles et développent de fait, des carences en écriture, lecture, et autres matières enseignées. Cette carence cognitive s'accompagne de troubles comportementaux et/ou affectifs et des inhibitions (32,41 %) chez des pensionnaires qui se manifestent par l'isolement, la crainte, les vols et l'agressivité et la nervosité, mais aussi la perversité et un manque d'hygiène. L'instabilité psychométrique (17,59%) est la résultante de l'hyperactivité, l'agitation et la distraction dont ils font assez souvent preuve. De même, d'autres pensionnaires n'éprouvent aucune motivation pour les activités menées au sein de cette institution et refusent de se soumettre à la discipline qui la régit et font des fugues (12,5%).

Les pensionnaires de l'orphelinat de Garçons de Bingerville ont en définitive, des carences dans tous les domaines développementaux (affectif, psychomoteur, cognitif, social). Les domaines cognitifs (37,5%) et affectifs (32,41) sont les plus affectés, le dernier étant plus marqué par des actes de déviances relatifs aux vols et à des types d'agressivité. Nous avons essayé de vérifier ces informations en observant directement des pensionnaires, dont certains nous ont livré des témoignages : « Tanti ne dis rien hein, pardon. Sion peut-être que quand tu vas partir ça peut chauffer sur moi¹. Parce que un jour, j'ai dit la vérité sur un « papa ». J'ai dis : il est gentil mais de fois il devient trop vilain et méchant à un tonton, qui était venu ici et qui a apporté beaucoup de cadeaux pour nous. Tu vois, quand je n'arrive pas à bien lire, il me tape. Alors que ce n'est pas de ma faute, A la maison, je n'allais pas à l'école, parce que ya pas d'argent. C'est quand je suis arrivé on m'a mis au CP1» affirme OP. (9 ans) élève en cours élémentaire 1ère année (CP2), pensionnaire depuis 2ans et ayant des difficultés en lecture et écriture.

Un autre un peu plus âgé (11ans), élève en classe de CE2 (Cours Elémentaires 2^{ème} année) et pensionnaire depuis 4ans, s'est exprimé en ces termes sur son comportement énurétique, encoprétique.

Page 26

« Moi mes deux parents sont morts pendant la guerre, ma grande sœur et mes deux frères aussi. Mon père travaillait au plateau à la poste et ma mère était maitresse. C'est ma grand-mère qui s'occupait de moi. Mais elle très malade et elle ne peut plus s'occuper de moi. Je ne mangeais plus de goûter, même de fois, on mangeait du riz blanc ou on buvait de la bouillie de maïs. C'est comme ça que je suis arrivé ici. Mais je n'arrive pas à me lever pour pisser. Quand je pisse dans mon lit c'est comme si je suis dans la douche et puis le matin tout est mouillé sur moi et ça me fait honte, quand mes amis se moquent de moi. » .

« Je suis toujours triste parce que mes amis ne m'aiment pas. Ils pensent que je suis méchant. Mais c'est parce que j'ai toujours envie de voir ma maman. Je la vois en rêve de fois. Mais on me dit qu'elle a voyagé auprès de Dieu et que je vais la voir un jour et depuis je ne la vois pas. C'est pour ça que je ne veux rien faire à l'école, j'ai envie de partir » explique KS (8ans) pensionnaire depuis 3an, élève en classe de CP1 (Cours élémentaires 1ère année), hyperactif avec de multiples absences au cours et ayant repris deux fois cette classe.

Au total, ces diverses carences à l'école, et les comportements énurétiques et encoprétiques confirment la prédominance des inadaptations psychosociales cognitives et affectives chez les pensionnaires, qui commettent en outre des déviances.

3.2- Manifestations des déviances

Tableau (2) : Déviances chez des pensionnaires de l'orphelinat de Garçons de Bingerville pour la période 2016-2017

DEVIANCES	N	%
Vols (simples sans violence)	19	27,14%
Agressivités de tout genre (verbales : menaces, intimidations, injures ; physique (bagarres (coups et blessure volontaires))	51	72,86%
Total	70	100%

68, 58% des pensionnaires de l'orphelinat manifestent des agressivités de tout genre en termes d'agressions verbales et physiques. Ce sont respectivement des menaces, des injures des intimidations et des bagarres au cours desquels les victimes subissent des coups et blessures. 31,42% s'adonnent à des vols simples sans violence.

En définitive, à l'orphelinat de garçons de Bingerville, deux types de déviances sont essentiellement commis par des pensionnaires, qui développent des problèmes affectifs : le vol simple sans violence et des actes d'agressivité (verbales, physique).

Précisons, toutefois que si nous avons pu observer des victimes d'agressions physiques et échangé avec des auteurs, le même schéma n'a pu véritablement se reproduire dans le cas du vol. Ce sont seulement trois (03) pensionnaires sur un affectif total de 19 concernés qui ont difficilement reconnu les faits de vol. « Mais toujours est -il que les cas de vols simples portant sur de l'argent, des articles scolaires, des objets personnels (vêtements, chaussures, portables) du personnel et d'autres pensionnaires « sont fondés », affirme le chef du personnel. En effet, celui-ci met la réticence des mis en cause au compte de la gêne ou par peur d'une éventuelle punition, vu que ces enfants avaient déjà été sanctionnés quand ils sont passés aux aveux. Dans tous les cas, nous assistons le plus à des agressions physiques et/ou verbales la nuit ou dans la journée dans les dortoirs où même dans la cour. Mais, avec tout ce que nous mettons œuvre comme actions à l'endroit de ces enfants, nous pensions qu'ils peuvent s'améliorer ou changer complètement, même si certains récidivent à tout moment.

A la question de savoir pourquoi se disputer à tout moment ou se battre avec les autres, un pensionnaire a répondu en ces termes : « Mais, c'est pour me défendre. les gens pensent que je n'ai jamais

raison. Si tu es assis tranquille et puis on te provoque, tu fais quoi, tu vas pas regarder ton ami te frapper comme son enfant et puis après il va se moquer de toi. Moi je laisse pas dèh, même si c'est pour me punir tous les jours.ici, les papa et maman ne veulent pas me comprendre. Et c'est ça mon problème. » Z.D, (14 ans) élève en classe de CM2, pensionnaire depuis 5 ans. Un autre (AG, 13 ans, en clase de CE2), beaucoup plus teigneux a avoué se servir des agressions pour s'affirmer en ces termes « Je suis un garçon, pourquoi je vais me laisser faire, de fois en se battant on peut savoir si on a la force ou pas, donc moi je provoque en douce. Et puis quand je sens aussi qu'il ya quelqu'un qui veut monter qu'il est le plus fort, je finis avec lui et puis tant pis pour lui. S'il va dire, c'est pour me gronder ou me dire tu n'auras pas de goûter aujourd'hui ou on va convoquer tes parents ou bien tu n'iras plus chez ta marraine. Ce n'est pas ça qui me fait peur. Parce que les papas et les mamans c'est vrai qu'ils sont gentils, mais de fois ils déconnent un peu. Ils ne cherchent même pas à voir qui a raison et puis ils me punissent seulement. Sinon, moi je veux arrêter tout ça. »

En définitive, ces divers entretiens révèlent des relations tantôt autoritaires, tantôt paternalistes et un antagonisme manifeste entre ces enfants déviants et les éducateurs dans leur volonté de contrôler et discipliner les déviants, comme tout personnel éducatif dans une institution de prise en charge, doté d'un système de discipline pour juguler tout comportement jugé asocial et qui risque de porter préjudice à l'enfant concerné et aux autres enfants de son entourage. Remarque soutenue par le responsable de l'institution pour qui la discipline s'avère d'autant plus importante pour ces enfants que « ce sont tous des cas sociaux issus de familles à problèmes, où ils étaient livrés à eux-mêmes » Et donc on peut comprendre leurs inconduites, mais de là à les laisser agir comme s'ils étaient encore dans ces milieux, non. Nous avons le devoir de réorienter et les aider à devenir normaux et c'est ça notre satisfaction », affirme ce responsable, qui tout en justifiant les punitions infligées aux pensionnaires met à la fois en cause la responsabilité des familles dans les inadaptations et déviances observées chez ces pensionnaires. Toutefois, la famille est-elle la seule responsable dans l'émergence des inadaptations psychosociales et déviances chez des pensionnaires? Ceci soulève la question des facteurs explicatifs des inconduites chez les pensionnaires.

3.3- Facteurs explicatifs des inadaptations psychosociales et des déviances

Au vu des différentes conclusions relatives aux entretiens et dossiers de suivi des enfants, il apparait un certain nombre de valeurs et de traits communs, qui les caractérisent. A partir donc de ces données, nous retenons essentiellement deux types de facteurs explicatifs : l'enfermement vécu comme prisonniérisation et les dysfonctionnements familiaux.

3.2.1- Enfermement vécu comme prisonniérisation

Phénomène le plus étudié ces dernières décennies dans le milieu carcéral, le processus de prisonniérisation est utilisé pour la première fois par Clemmer (1940). La prionniérisation décrit le changement de valeurs ou d'attitudes des détenus, qui s'orientent selon le temps d'incarcération vers une opposition aux règles institutionnelles, un éloignement des valeurs du personnel pénitentiaire, et un renforcement de la solidarité entre détenus (Lemire, 1990; Wheeler, 1961). La prisonniérisation s'apparente dans le cadre de cette étude au vécu des orphelins déviants et le processus de la survenance de ces inconduites, qui engendrent le rejet de l'autorité, des principes et normes qui gouvernent l'orphelinat. Un éducateur témoigne à cet effet que « la vie dans cet orphelinat n'est pas accepté par tous les enfants de la même façon. Il y en a pour qui c'est facile et donc qui n'ont pas de problèmes du tout. Mais d'autres se sentent enfermés et emprisonnés. Ils réagissent mal et ne respectent pratiquement plus rien, ni personne. »

Ks (13ans), élève en classe de CM1 turbulent et hyperactif, ayant repris la classe de CP1 dès son entrée en 2010 a l'orphelinat depuis de CM1, s'est fat remarqué depuis lors par des agressions phtisiques sur ces pairs, a confirmé les remarques ci-après de l'éducateur comme suite : « C'est dur ici dèh, on est trop surveillé. Tu vas manger, tu vas dormir, tu vas jouer avec tes amis, ya une heure. On dirait on est dans une prison. Et puis si tu ne veux pas obéir, ha tanti, les mamans là sont là pour te corriger proprement.

Moi au début, quand je venais d'arriver ça me faisait peur, mais maintenant je m'en fou. Et puis il reste un peu, je vais partir. Parce que même si j'ai redoublé, je sais que je vais avoir 15 ans dans deux ans et puis je vais aller au collège aussi.»

« A la maison c'était difficile, la femme de mon papa était trop méchante. Elle me frappait même quand je n'avais rien fait et mon papa ne disait jamais rien. Ça fait que, un moment ça ne me disait plus rien et le grand fils de cette méchante femme me frappait aussi. Mais ici aussi, les gens sont trop durs. Ils sont toujours entrain de dire, que moi je ne respecte pas, je ne vaut rien en classe et moi ça m'énerve. Mais, j'ai mes amis, quand on se retrouve, on fait des choses ensemble. » D.J (14 ans) pensionnaire depuis 5ans accusé de vol et d'agression physique et d'intimation sur les autres pensionnaires.

Un autre accusé de bagarres répétées, se justifie : « Quand je vais chez mon parrain pendant les congés, je n'ai plus envie de retourner à la l'orphelinat, pour venir être surveillé encore. Sa femme est trop gentille avec moi. Elle me donne de l'argent. Je regarde la télé, quand je veux et puis le matin je ne me réveille pas tôt et c'est vers 9 h que je me lave. C'est pas comme ici où à 6 heures on doit se laver et prendre le petit déjeuner à 7heures. C'est ça qui fait tous les jours je fais palabre avec les gens et on me traite d'impoli »

Les propos d'un pensionnaire (13ans) victime de blessure à la tête en nous indiquant une cicatrice, qui lui aurait été causée par un autre, qu'il qualifie de « voyou » et que le personnel reconnait tel viennent confirmer les déviances subies perpétrées par des pensionnaires sur d'autres . Ces propos aident à comprendre le processus de ces déviances, qui pour la plupart des pensionnaires déviants sont liées à leur vécu à l'orphelinat où au mode d'organisation de cette institution. Ces pensionnaires assimilent, en effet ce mode d'organisation à une prison, ou ils se sentent confinés dans un espace de contraintes strictement définis où les déplacements, les loisirs, ce qu'ils mangent, ce qu'ils portent, le temps du sommeil... sont entièrement contrôlés. Aussi, ces pensionnaires répondent--ils défavorablement à cette discipline et à l'autorité en se créant leurs propres valeurs et des normes auxquelles ils adhèrent dans un élan de solidarité et de soutien mutuel.

En conclusion, les actes d'agressivité chez les pensionnaires contre le personnel et les pairs sont la conséquence du rejet de l'autorité en qui ils ne voient aucun symbole et à qui ils refusent soumission et respect. Toutefois, l'analyse des récits et de leurs dossiers de suivi a également fait apparaître des variables en rapport avec leurs familles, qui les ont négativement influencés du point de vue comportemental. Autrement dit, des dysfonctionnements familiaux auraient participés à l'émergence des déviances chez des pensionnaires de l'orphelinat.

3.2.2- Dysfonctionnements familiaux

« *Dis-moi à quoi ressemble ta famille et je te dirai ce que tu risques d'être* » Les propos de Schifres, (1998), cité par KOUDOU (1996), semblent corroborer ceux du directeur de l'orphelinat, pour qui la famille *n'est pas exempte de reproches*, dans les comportements asociaux à reprocher aux enfants. Quels sont ces facteurs ?

Tableau (3) : Répartition des variables par ordre d'importance selon l'orphelinat de Garçons de Bingerville pour la période 2016-2017

Rang	Variables	Effectif pensionnaires		des
		N	%	
1 ^{er}	Climat familial tendu (remariage, monoparentalité, conflit parentaux, conflit parents enfants, conflit entre frères	39	55,72	

2ème	Conditions socio- économiques difficiles (habitat précaire, manque d'emploi, absence de revenu, insuffisance de revenu, emploi précaire, famille nombreuse,	23	32,86
3ème	Modes éducatifs carentiels (autoritaire, permissif)	08	11,42
Total	3	70	100

La variable « climat tendu » est hissée au premier rang dans les inconduites des pensionnaires à 55,72%. Vient en seconde position, celle de « conditions socioéconomiques difficiles » (32,86%), suivie de loin par la variable du « mode éducatif carentiel » (11, 42%).

En somme, trois facteurs de risque familiaux dont le climat tendu, les conditions socioéconomiques difficiles, tendus et les modes éducatifs carentiels interviennent dans les inadaptations sociales et les déviances chez des pensionnaires.

3.2 .1- « Climat familial tendu »

La variable « climat familial tendu» a pour indicateurs dans le cadre de notre étude, les situations de remariages, de monoparentalité, de conflits entre parents, entre parents enfants et entre enfant qui ont négativement influencé les orphelins dans leurs comportements

Ainsi, sur cet effectif de 42 pensionnaires concernés par ce type de climat, 05 ont l'un des deux parents décédés et les vivants enclins à l'alcool n'avaient pas la capacité de les élever et éduquer convenablement. 13 ont vécu avec des parents séparés dans des foyers recomposés dans une ambiance dégradée par des conflits. Autrement dit, leur présence opposait constamment les parents et ils étaient ainsi objet de rejet. 09 orphelins de pères et de mères ont été recueillis par des parents proches (grands-parents, oncles, tantes) dans des foyers « malheureux », du fait de nombreux décès enregistrés dans le cadre des crises militaro-politiques qu'a connu la Côte d'Ivoire depuis 2002 où ils ne bénéficiaient presque pas de l'attention de personne.

07 ont été abandonnés et maltraités physiquement par des parents relativement jeunes (16 à 21ans), irresponsables et immatures. 08 pensionnaires sont issus de familles instables et enclines à des violences (physiques, verbales) conjugaux, qui les ont amenés à la rue.

Les différentes situations dans lesquelles les enfants ont antérieurement vécues et surtout la mauvaise qualité des rapports conflictuels marqués par des violences et négligences envers les enfants ont marqué ces enfants; c'est l'exemple de K.K. (14), qui après le décès de sa mère s'est retrouvé avec son père et une belle-mère, qui le privait de nourriture et le battait assez souvent pour le punir. « Endurci » et révolté, il lui est plusieurs fois arrivé de s'opposer à celle-ci qui avec l'accord de son père a fini par l'amener depuis (6ans) à l'orphelinat où il a du mal à se conformer à la discipline. Toutefois, la variable « climat tendu» ne suffit pas à elle seule pour rendre compte des déviances chez des pensionnaires. Elle cumule avec les conditions socioéconomiques de vie, qui désignent d'une part le mode de logement d'une famille, les moyens financiers et matériels disponibles pour une prise en charge psychologique et sociale de ces membres en somme le vécu familial et d'autre part des relations interfamiliales, les faits volontaires ou involontaires, l'œuvre des parents susceptibles d'influencer l'enfant (Koudou, 1996).

3.2.2- Conditions socioéconomiques difficiles

La variable conditions socioéconomiques difficile fait apparaître dans notre travail, des éléments sur la taille de la famille, le type d'habitat et le lieu d'habitation, la profession des parents, leurs revenus, qui ont favorisés le désordre comportemental chez les pensionnaires.

Cette situation concerne 21 enfants, dont 18 enfants sont issus de familles disposant d'un seul revenu (celui du père). L'absence de la mère par suite de décès dans ces familles, a renforcé les difficultés des chefs de famille appartenant à des catégories socioprofessionnelles peu valorisantes (chauffeurs, agents de bureau, agents de sous-préfecture, sans emploi). Cette situation précaire est amplifiée par des familles nombreuses de plus de dix (10) personnes vivant dans des habitats modestes de trois pièces où les membres, y compris les enfants ont eu recours à la débrouillardise pour la satisfaction des besoins. Dans ce contexte, ces enfants n'ont eu d'autres choix que la rue où petits métiers et violences ont fait partie de leur quotidien avant leur arrivée à l'orphelinat, où ils se bagarrent fréquemment avec leurs pairs. DS (13ans, élève en classe de cm2) pensionnaires depuis 4 ans, accusé de plusieurs cas de vol l'a illustré en ces termes « C'est une tanite, ma marraine qui m'a pris chez elle, et quand mon papa était d'accord, elle m'a envoyé ici (l'orphelinat). Avant ça, mon papa me frappait beaucoup, parce qu'il dit que je ne rentrais pas vite à la maison et que j'étais un voleur. Mais, ce n'était pas de ma faute, parce que quand j'ai arrêté d'aller à l'école au CP2, je vendais des lotus dans mon quartier et aussi dans les maquis la nuit. Et si ce n'était pas fini, le grand qui me faisait travailler ne me donnait rien. De fois aussi, il ya des grands qui me frappaient pour m'arracher l'argent que j'ai gagné et je devais tout faire pour compléter. Donc de fois, je voulais l'agent de papa ou de sa femme pour ne pas perdre. »

05 pensionnaires ont vécu dans des quartiers précaires avec des parents handicapés physiques, sans travail et sans revenus, qui ne pouvaient satisfaire leurs besoins physiologiques, et sociaux avec les maigres moyens issus de leur mendicité. Ces enfants se sont très tôt habitués aux violences dans cet environnement insalubre et incertain où ils étaient en outre constamment victimisés par des adultes. Ce qui explique certainement le profil d'agresseur physique de ces enfants, qui comme tous ceux qui ont précédé n'ont pu en outre bénéficier d'un mode éducatif démocratique, variable non négligeable dans les conduites reprochées aux pensionnaires.

3.2.3- Modes éducatifs carentiels

Les modes éducatifs carentiels caractérisés ici par deux types de système éducatifs, notamment autoritaire et permissif sont également apparus comme des facteurs de risques pour expliquer les inadaptations et des déviances chez des pensionnaires. Sur 08 pensionnaires identifiés dans cette catégorie, cinq (05) sont issus de familles où des mères à la suite de la perte de leurs différents maris, se sont retrouvées seules à les élever sans ressources véritables. Partagées entre le sentiment de ne pas pouvoir être à la hauteur de cette nouvelle responsabilité parentale et la volonté de mieux protéger les enfants, ces femmes n'arrivaient pas toujours à leur dire « non ». Ce laxisme a renforcé un certain nombre d'incapacités chez ces enfants surprotégés au point où ils n'ont pu acquérir les habiletés sociales les plus élémentaires (se brosser les dents, prendre son bains tout seul, s'habiller correctement), comme c'est le cas chez D.S. (7ans) inscrit au CP2 qui a constamment besoin d'aide pour porter son uniforme scolaire. En revanche, quatre (04) pensionnaires, des jumeaux, âgés de 10 à 12 ans et respectivement élève en CE2 et CM1, ne connaissent que le langage de la violence, de l'autoritarisme auquel ils ont été habitués dans leur famille durant les toutes premières années de leur vie après la mort en couche de leurs mères dont ils sont tenus pour responsables. C'est le cas de MI et ME que leur grand-mère traitait assez souvent « d'enfants sorciers », parce qu'ils auraient causé la mort de sa fille, qui lui donnait tout, pendant qu'elle essayait de les mettre au monde; parce que selon certaines croyances africaines dans lesquelles s'inscrit cette grand-mère, les jumeaux auraient des pouvoirs surnaturels pouvant donner la mort. Démunie et sans ressources véritables, cette sexagénaire se retrouve dans l'incapacité d'élever ses jumeaux sur qui elle hurle constamment et bat pour déverser sa colère face à ce destin.

Au total, les modes éducatifs carentiels (autoritaires et permissifs ci-après, « le climat tendu », « les conditions socioéconomique difficiles » sont les trois facteurs de risque familiaux qui interagissent pour favoriser chez des pensionnaires des comportements désadaptés et des déviances.

IV- DISCUSSION ET CONCLUSION

L'étude indique que les pensionnaires de l'orphelinat de Garçons de Bingerville manifestent des inadaptations psychosociales aux niveaux des quatre domaines de développement (cognitif, psychomoteur, social, affectif), le domaine affectif étant davantage éprouvé par des déviances liées à leur vécu institutionnel et aux dysfonctionnements familiaux.

Tous les pensionnaires (100%) manifestent en effet, des inadaptations psychosociales, qui cumulent avec des déviances (agressivité physiques et verbales et vols simples) pour ceux qui développant des carences affectives (32,41%). En fait, ils n'arrivent pas à s'accommoder à la vie de l'institution et transgressent les règles et principes qui la régissent, par des agressivités (physiques et verbales) que l'institution a elle-même déterminées comme antisociales. L'on peut certainement s'accorder sur le vol, mais toujours est-il que l'ensemble des actes à reprocher aux enfants peuvent ne pas tous se retrouver dans le code criminel, pour aller dans le même sens que Durkheim. En effet, Durkheim. mentionne que les actes de déviances correspondent à la « blessure de la conscience collective » et que ces actes sont ceux que constatent les normes sociales et morales, mais qui ne sont pas forcement définis dans le code criminel. Ce sont des gestes de rébellion, un écart par rapport à une régie préétablie, que chacun doit respecter et dont le non-respect est susceptible de provoquer des réactions dont la teneur correspondra au degré d'appréciation de la communauté. En définitive, ce sont des comportements individuels ou collectifs, qui s'écartent des normes et créent un dysfonctionnement donnant lieu à une sanction (Ferréol et al, 1996). Ils désignent en clair, l'ensemble des conduites et des états que les membres d'un groupe jugent non conformes à leurs atteintes, à leurs normes ou à leurs valeurs et qui de ce fait risquent de susciter de leur part réprobations et sanctions. Ainsi, ces actions à reprocher à des pensionnaires sont des manières d'être qui sont mal vues et sanctionnées par la plupart des membres de l'orphelinat (Cusson, 1992). Or, Ces enfant y passent relativement un bon moment de leur vie, puisqu'ils y sont admis à partir de cinq (05) ans et n'en ressortent qu'à 15 ans, soit près de 10 ans pour la majorité. Ainsi, l'orphelinat peut-être remis en cause, parce que ces pensionnaires déviants n'ont pu s'améliorer malgré des « activités » menées par le personnel de la cellule de prise en charge pour pallier les difficultés affectives qu'ils éprouvent. Différentes études de Tremblay et ses collaborateurs (Nagin et Tremblay, 2001; Tremblay et coll., 2004), affirment à ce propos que l'agression physique est une dimension importante des troubles du comportement, et peut-être la plus pertinente.

Par ailleurs, les déviants interrogés et autres pensionnaires n'ont-ils pas porté un regard accusateur sur l'institution qu'ils trouvent « trop surveillé » et le personnel « trop dur ». Ils critiquent en fait l'organisation globale et les conditions de vie auxquelles ils n'arrivent pas à s'accommoder. Ce qui les auraient amené à se « révolter » à « réagir » violemment contre ce personnel et à « faire des choses ensemble ». En d'autres termes, les conditions de vie de l'institution leur apparaissent d'autant plus difficiles, qu'ils se sont opposés au personnel avec qui ils entretiennent des relations plus ou moins antagonistes et enfreignent aux règles. Ce qui peut se justifier, en évoquant cet adage qui dit : « tout excès nuit ». Par ailleurs, les impressions du personnel sur les attitudes des enfants et leurs réactions ne font que renforcer cette idée, quand ils ne se dérobent pas à relater que « les enfants disent se sentir enfermés comme dans une prison » où leur liberté est confisquée à divers niveaux (le temps de loisir, du coucher, du déjeuner....). Ce qui confirme notre première hypothèse selon laquelle l'enfermement à

l'orphelinat vécu comme prisonniérisation favorise les inadaptations psychosociales et des déviances chez des pensionnaires.

Ainsi, la recommandation de la convention internationale relative aux droits des enfants, selon laquelle le maintien des enfants au sein de leur famille élargie, de leur communauté et de leur milieu culturel dans un esprit de continuité, semble-t-il justifiée, pour ces enfants inadaptés psychosociaux et déviants, d'autant plus que cette option est fortement renforcée par le fait, qu'il s'agit désormais d'un droit reconnu de l'enfance selon l'article 20 de la convention internationale relative aux droits de l'enfant, qui donne la latitude « dans le choix entre ces solutions de placement, et la famille. (CIDE, 1989).

Des réserves peuvent cependant être émises quant à ce privilège à accorder à la famille dans la question de la prise en charge des enfants orphelins, car des recherches (Agbadou, 2017) ont montré les limites de la famille dans la prise en charge de l'enfant orphelin dans le contexte du lévirat, notamment en milieu rural. Le chef du personnel de l'orphelinat remet également en doute la qualité de cette prise en charge des orphelins déviants par les familles, qui continuent pour sa part de les « décevoir » par « leur négligence et irresponsabilité manifeste vis-à-vis de ces enfants déviants, de qui ils se préoccupent peu, par leurs absences répétées aux convocations à leur adresser par l'orphelinat.» Ainsi, poursuit-il, que l'institution à elle seule ne peut résoudre les problèmes des enfants sans communion et collaboration avec ces familles, qui ont d'abord gardé ses enfants avant leur arrivée ici. » Mais, parce que la famille est le premier milieu de vie, qui a pour fonction d'assurer la sécurité des membres ainsi que l'éducation des enfants et les fonctions de la famille sont assez déterminantes pour la sécurité et le soutien affectif de ses membres qui la compose mais aussi pour l'adaptation sociale de ceux-ci. Elle est le lieu où s'opèrent les échanges affectifs intenses et où la solidarité et les avantages mutuels sont spontanés dans une réunion des pères, mères, enfants. De ce point de vue, il faut souligner la primauté et la primarité du milieu familial sur le développement psychosocial et psychophysiologique de l'individu (...) (Koudou, 1996). Autrement dit, l'environnement dans lequel évolue l'enfant a un impact immense sur son développement, car le contexte social et familial sera intériorisé par l'enfant et le guidera dans ses futures interactions et résolutions de problème. La chaleur parentale et la sécurité de l'attachement entre parents et enfants figurent en outre parmi les paramètres familiaux les plus pertinents, car les perturbations de ces relations pourraient constituer un facteur de risque d'apparition de problèmes de comportement chez l'enfant. L'attachement étant le lien affectif privilégié qui unit le jeune enfant à sa mère biologique, ou a une mère de « substitution » il (l'attachement) représente ainsi le lien affectif et durable entre l'enfant et sa figure d'attachement, (c'est-a-dire celui qui prend soin) et est caractérise par la tendance du jeune enfant à rechercher la sécurité et le confort auprès de cette figure en période de détresse. C'est un processus qui a essentiellement une fonction adaptative, un processus qui constitue un besoin social primaire et la mère est en général la première personne pour tenir cette fonction (Bowlby, 1969). Or nombreux sont les pensionnaires qui Ce qui coïncide avec nos résultats, qui ont montré que les pensionnaires déviants dans leur majorité (55,72%) ont vécu dans « un climat familial tendu » dominé par des conflits entre les parents dont les attitudes ont négativement dépeint en favorisant des conduites déviantes. Il existe donc un lien entre le fait d'avoir assisté à de telles scènes et les troubles du comportement chez les pensionnaires. (Miller et coll., (1999), De plus, il faut noter que, ces enfants sont aussi « des victimes » de leurs parents dans diverses situations (remariage pour décès ou divorce, « irresponsabilité dû au jeune âge (16à 21ans)», alcoolisme) qui les ont « maltraités, négligés » où de qui ils ont subi des violences de tout genres (physiques, verbales). Ainsi, que ce soit dans le cas du remariage, où l'enfant doit apprendre à s'habituer à la marâtre ou au parâtre, ou dans le cas où il se retrouve avec une mère ou un père célibataire, le milieu de vie a changé. Il va sans dire que l'adaptation de ce nouveau milieu peut devenir problématique pour l'enfant. De même, les situations de mésententes dues aux disputes constantes sans discrétion entre parents unis apparaissent également comme une porte ouverte aux déviances chez les enfants. Cest sur cette présence que semble insister Sebald, (1995) quand il affirme que « l'augmentation des divorces, des séparations et des abandons a occasionné une désintégration des familles, et cette désintégrations peut engendrer marquer les adolescents en favorisant la délinquance. » La variable du « climat tendu » occupe d'ailleurs une place de choix (1er Rang) dans la hiérarchisation des facteurs susceptibles de rendre compte des inadaptations psychosociales et des déviances chez des pensionnaires de l'orphelinat. Il est donc clair, en effet, que les relations parents/enfants jouent un rôle majeur dans le développement des problèmes de comportement, à travers l'expérience et le type de régulation émotionnelle qu'elles permettent (Campbell, 1995 ; Kazdin, 1995 ; Shaw et Bell, 1993 ; Rutter, 1995. »).

Toutefois, elles (les relations) restent insuffisantes, car la délinquance sévère est concentrée dans les bas niveaux socio-économiques et dans les quartiers les plus démunis (Stouthamer-Loeber et coll. (2002). Non sans vouloir établir le déterminisme pauvreté égale déviance, nous postulons mais que « des conditions socioéconomique difficiles » on favorisé (en 2ème position) des déviances chez des pensionnaires (32,86%). Ainsi, des Fils de « handicapés physiques » sans ressources véritables (mendiants) n'ont pu bénéficier de moyens nécessaires pour la satisfaction de leurs besoins (physiologiques, sociaux, et psychologiques). D'autres, issus de familles nombreuses (plus de 10 personnes) avec peu ou sans revenus et ceux qui ont vécu dans des quartiers précaires ou habitats modestes (trois pièces) avec des parents aux statuts socioprofessionnels peu valorisants (gardiens, agents de sous-préfecture, agents de bureau, chauffeurs.) sont logés à la même enseigne que les précédents. Cette précarité généralisée, source de fragilisation des parents et des rapports parents/enfants, n'a pu véritablement permettre la maitrise du contrôle parental sur les enfants, qui ont manifesté des troubles comportementaux et développé des conduites déviances à l'orphelinat. Ce qui semble coïncider avec le constat de Cario (1996) sur « le milieu d'origine dans le passage à l'acte: (« les jeunes défavorisés seraient visiblement, plus délinquants que les autres, parce que leurs socialisation, leur vécu socioculturel ne leur a pas permis d'engrammer suffisamment d'informations pour agir en toutes circonstances positivement sur leur environnement par des voies socialement adéquates.) Au total, pour cet auteur, la délinquance est le fait du déficit de l'éducation et du soutien parental que favorise le milieu pauvre. Ce qui veut implicitement dire qu'un contexte socioéconomique difficile peut également engendrer des problèmes éducationnels chez les enfants.

« La mauvaise qualité du mode éducatif » mentionnées chez des pensionnaires déviants (11, 43%) de l'orphelinat, qui ont vécu avec des grands-parents indigents et autoritaires ou qui ont « baigné » dans une ambiance familiale laxiste ou tout leur était permis en est une nette illustration.

Ce dernier type de résultat nous incline à affirmer que les inadaptations psychosociales et les conduites déviantes chez des pensionnaires ne sauraient être limitées à l'institution et s'étend en outre à leurs familles, qui ne leur apportent pas toujours la sécurité et le soutien tant recherchés. Aussi, la fonction socialisatrice et formatrice de la personnalité de l'individu conférés aux premiers agents de socialisation, premiers milieux de vie, lieux naturels inéluctables de passage des enfants où leur mise au monde et le développement se déroule se trouve être biaisées.

Les objectifs visés par cette étude qui étaient de décrire les manifestations des inadaptations psychosociales et des déviances et d'analyser leurs facteurs explicatifs, sont atteints. Car, celle-ci (l'étude) a en effet indiqué, que tous les domaines développementaux sont affectés chez tous les pensionnaires de l'orphelinat et des déviances observées chez des pensionnaires sont liées à leur vécu institutionnel et à des facteurs de risque familiaux.

La question essentielle est de savoir, si la dimension individuelle ne peut être aussi remise en cause, car tous les pensionnaires n'ont tout de même pas commis de déviances. Des résiliences ont été observées chez la plupart (67,6%). La prise en compte de cette dimension de la personnalité pourrait certainement compléter cette étude.

En tout été de cause, l'institution et davantage les familles ont leurs responsabilités engagées dans le désordre comportemental observé chez les pensionnaires.

Mais, pouvait-il en être autrement pour ces parents face aux mutations socioéconomiques et culturelles et où les structurations et les fonctionnements des familles africaines ne sont plus les mêmes? La société toute entière est de plus en plus dominée par la technique et ses servitudes ; la notion de destin collectif a cédé la place à celle de réussite individuelle dans la thésaurisation et l'acquisition des nouveaux savoirs et savoir-faire. Dans ce contexte, les parents géniteurs sont de plus en plus, les seuls responsables de l'éducation de leurs enfants dans un cadre familial aux dimensions réduites. Or, ces familles africaines contemporaines semblent ne pas être encore prêtes à s'isoler et abandonner totalement ce mode de fonctionnement (Koudou, 1996). Aussi, famille et institution doivent –elles collaborer pour la question de la prise en charge de l'enfant orphelin

BIBLIOGRAPHIE

Agbadou, J., (2017). Le phénomène du lévirat et la problématique de la prise en charge des enfants orphelins : le cas des peuples Bété de la région du Gôh, Revue internationale de Criminologie et de Police technique et scientifique, volume, LXX, 4 2017

Agbadou, J., (2017). « Le lévirat, une alternative coutumière pour la protection de la veuve et de l'enfant orphelin en Côte d'Ivoire ». VI Colloque des Arts, Sciences et technologies pour le développement Socioéconomique des Nations, Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, 25-30 septembre, Benin (communication non encore publiée)

Boudon. R., (2002). Adaptation sociale, Encyclopaedia Universal, 250-251.

Bowlby J., (1969). Attachment and loss. Vol 1: Attachment. New York: Basic Books.

Cario. R. Jeunes délinquant à la recherche de la socialisation, harmattan, 1996 Campbell S. B. (1995), Behavior problems in preschool children: A review of recent research, *J. Child Psychol. Psychiatry*, 36, 113-149.

Cusson. M., (1992). Déviance, article publié dans l'ouvrage « Traité de sociologie », édition numérique du 21 Août 2006.

Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant. (1989), article 2

Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, (1989), article 20

Clemmer, D. (1940): The prison community. Boston: The Christopher Publishing Boston ok

Debilly, C. (2012) Histoire de l'aide sociale à l'enfance, Modifié le

01/12/2012, http://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/wiki/econnaissances/view/Notions-Cles/Histoiredelaidesocialealenfance, consulté le 21/09/2017

Dictionnaire de la langue française, (1995). Édition de la connaissance

Dictionnaire le Grand Robert de la langue française. (2009), 2ème édition

Ferréol. et al, (1996). Dictionnaire de sociologie, Colin. Paris2ème éd Armand Colin

JAKUBOWICZ, A., 2002. L'adaptation psychologique, in *Encyclopædia Universalis*, Paris, Encyclopædia Universalis France, 247-250.

Koudou. O., (1996). Familles et délinquance juvénile en Afrique. Abidjan, EDIAFRIC

Koudou.O.,(1996). Les évènements de la vie familiale : leurs caractéristiques et effets sur le développement des comportements inadaptés sociaux chez l'enfant de 8 à 10 ans, en Côte d'Ivoire. Abidjan, Revue Africaine de Criminologie, N°1.

Miller-Johnson S., Winn D. M., Cooie J., Maumary-Grimaud A., Hyman C. et coll. (1999), Motherhood during the teen years: A developmental perspective on risk factors for childbearing, *Development and Psychopathology*, 32, 85-100.

Pinto M.J.B., Garcia De Araùjo J.N, De Barros V.A. (2013). La vulnérabilité dans un milieu carcéral. Revue internat ionale d'éthique et de philosophie polit ique, http://www.raison-publique.fr/article662.html, consulté le 20/11/2017

Pirot, B. (2004), Enfant des rues d'Afrique Centrale, Douala et Kinshasa, (ed) l'harmattan

- Politique publique du handicap, (2015), http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-handicap/chronologie/, dossier mis à jour le 28/ 05/ 2015, consulté le 20/ 11/ 2017
- Prospectus. (2016-2017). Orphelinat de Garçon de Bingerville.
- Sciffres. A., (1998) in le Nouvel Observateur, édition Internationale, Houston, 1998, P.42, Stouthamer-Loeber M., Loeber R., Wei E., Farrington D. P., Wikstrorm P. O. (2002), Risk and promotive effects in the explanation of persistent serious delinquency in boys, *J. Consult Clin. Psychol.*, 70, 111-123
- Taché A., (2003). L'adaptation: Un concept sociologique systémique, L'Harmattan, Paris.
- Tremblay R. E., Nagin D. S., Seguin Zoccodillo M., Zelazo P. D., Boivin M. et coll. (2004), Physical agression during early childhood: Trajectories and predictors, Pediatrics, 114, 4350.